Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rétractation achat maison secondaire

Par Nicand

Bonjour
Nous avons signé une proposition d achat de maison secondaire il y a 3jours contresigné par le vendeur ,le biais d une agence pour nous rétracter il faut envoyer une lettre recommandée AR au vendeur ,alors que nous ne procédons que son adresse de la maison secondaire de celui ci mais lui n y habite qu,à certains moments .Qu elle est la solution pour ne pas être en défaut ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous avez signé une offre d'achat d'un bien vendu par agence.
L'agence doit disposer des coordonnées exactes du vendeur.
De même elle doit connaitre le nom du notaire en charge de la vente.
Demandez les infos à l'agence.
Au pire écrivez votre courrier à M.Vendeur c/o l'agence.

Vous pouvez compter sur l'agence pour faire diligence puisqu'elle pourra rapidmeent relancer les recherches d'acquéreur.

De toute façon cette signature ne vous engage que très momentanément puisque vous auriez encore 10 jours pour vous rétracter après signature d'un compromis.

Par ESP

Bonjour, bienvenue
Si vous êtes passé par une agence, c'est à cette dernière qu'il faut vous adresser.

Par Isadore

Bonjour,

Notez qu'au vu de l'enjeu, si ça vous rassure vous pouvez envoyer un courrier recommandé à l'agence ET au vendeur. Ce n'est pas pour ce que ça coûte...